

Un/une auxiliaire de puériculture Service enfance jeunesse

Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou par voie contractuelle

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors – 12000 habitants ; 6 communes est un territoire très attractif pour sa qualité de vie ,son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. En constante évolution, son effectif est aujourd'hui fixé à une centaine d'agents. Elle est composée de 8 services assurant la mise en œuvre de ses différentes compétences.

La collectivité recherche un/une auxiliaire de puériculture, pour son établissement d'accueil de jeunes enfants intercommunal « Les 3 Pommes », à Corrençon en Vercors (effectif de 20 enfants).

Sous l'autorité de la directrice de la structure, vous contribuerez à offrir un accueil et un accompagnement de qualité à l'enfant et sa famille, au travers d'activités et de soins individualisés, vous inscrirez vos actions dans le cadre d'un travail en équipe et selon le projet éducatif et pédagogique de la structure.

ACTIVITÉ/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales

- ✓ Accueil et échange d'informations avec les familles dans une relation de confiance
- ✓ Accueil et soins des enfants
- ✓ Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition progressive des gestes et des comportements autonomes
- ✓ Mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant
- ✓ Dispense des soins quotidiens à l'enfant dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Aménagement du temps et de l'espace afin de rendre le lieu le plus accueillant, sécurisant et adapté possible
- ✓ Être en capacité à évaluer l'état de santé de l'enfant, y compris en situation d'urgence et à appliquer les protocoles mis en place par l'infirmière de la structure.

Travail d'équipe

- ✓ Elaboration et mise en œuvre des projets d'activités d'éveil en respectant le rythme de l'enfant et en favorisant sa socialisation.
- ✓ Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement de la structure
- ✓ Participation aux réunions d'équipe, formations et journées pédagogiques

PROFIL

- ✓ Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture
- ✓ Expérience souhaitée dans un poste similaire

QUALITÉS REQUISES

- ✓ Adaptabilité et polyvalence
- ✓ Capacité à travailler en équipe
- ✓ Bienveillance, calme, sens de l'écoute et du dialogue
- ✓ Curiosité, créativité, capacité d'autonomie et d'initiative
- ✓ Sens des responsabilités
- ✓ Discrétion professionnelle

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- ✓ Connaissance des besoins du jeune enfant et des différentes étapes de son développement psychomoteur
- ✓ Savoir repérer les besoins de l'enfant pour lui apporter une réponse appropriée et l'accompagner dans ses découvertes
- ✓ Capacité à monter des projets et proposer des activités
- ✓ Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité auprès des enfants et dans une structure petite enfance
- ✓ Connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale appréciée

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✓ Poste de catégorie B : auxiliaire de puériculture
- ✓ Poste basé à Corrençon en Vercors
- ✓ A pourvoir au 1^{er} septembre 2026

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- ✓ Régime statutaire et indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité (IFSE+CIA)
- ✓ 37 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- ✓ COS 38
- ✓ Participation mutuelle/prévoyance
- ✓ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- ✓ Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF avant le 17 juillet 2026** à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

Entretiens prévus à partir de la semaine du 20 juillet 2026

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org